

N° 2023-104

**AFFAIRES GENERALES – Demande de subvention au titre du
 « Fonds Vert » – Projet de rénovation énergétique relatif à
 l'éclairage des gymnases, dojo, salle de Physic Form et
 annexes intérieures et extérieures**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 18 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Christiane BRESSION, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD

Pouvoirs :

Christiane BRESSION à Isabelle BRIARD

Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT

Sébastien GALERON à Eric DODET

Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA

Secrétaire auxiliaire : Zakya TAIBI

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu le guide du « Fonds vert » à l'intention des décideurs locaux de janvier 2023

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour les projets d'investissement

Vu l'audit éclairage réalisé par SONEPAR CONNECT estimant une réduction moyenne de 54% de la consommation d'énergie ;

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation énergétique relatif à l'éclairage des gymnases, dojo, salle de Physic Form et annexes intérieures et extérieures, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de devis, à 50 000€ HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible au « Fonds vert » pour

l'accélération de la transition écologique dans les territoires en s'inscrivant dans l'Axe 1 de renforcement de la performance environnementale dans les territoires.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal

D'ADOPTER le projet de rénovation énergétique relatif à l'éclairage de l'ensemble du complexe sportif pour un montant de 50 000€ HT ;

D'ADOPTER le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Travaux de relamping	50 000 €	Région - CRST - Pays Loire Beauce (50%)	25 000 €
		Fonds Vert (30%)	15 000 €
		Autofinancement (20%)	10 000 €
Total	50 000 €	Total	50 000 €

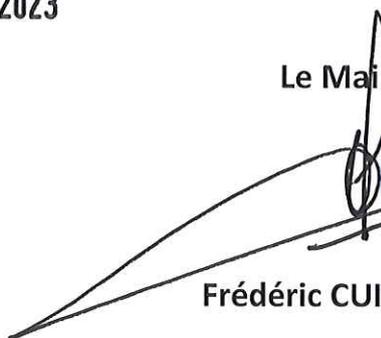
DE SOLLICITER une subvention de 15 000€ au titre du « Fonds Vert », soit 30% du montant du projet.

DE CHARGER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
 A Saint-Ay, le **21 DEC. 2023**

Le Maire,




Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
 Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **21 DEC. 2023**
 Et de l'affichage le **21 DEC. 2023**